

AB BAT
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 €
Siège Social : Centre d'affaires 2AS2, 19B Avenue Guillaume de FARGIS
84130 LE PONTET
889 038 857 RCS AVIGNON

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 31 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt-trois,
Et le trente et un décembre,
A neuf heures,

Monsieur Abdelmalik BARRAK, associé unique et présidente de la société AB BAT à ce titre propriétaire des 10 actions composant le capital social, a pris les décisions suivantes relatives à :

Le Président constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Il dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Rapport du Liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation.
- Examen et approbation du compte de liquidation.
- Quitus au Liquidateur et décharge de son mandat.
- Constatation de la clôture de la liquidation

PREMIÈRE DECISION

L'assemblée générale approuve le compte définitif de liquidation. Ce dernier fait ressortir un solde 0 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME DECISION

L'assemblée générale constate qu'un remboursement partiel du capital ne peut pas être effectué.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME DECISION

L'assemblée générale donne quitus de sa gestion au liquidateur et le décharge de son mandat.

Enfin il constate la clôture définitive de la liquidation de la Société à compter du 31 janvier 2024 dont la personnalité morale, qui avait subsisté pour les besoins de la liquidation, cesse d'exister.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

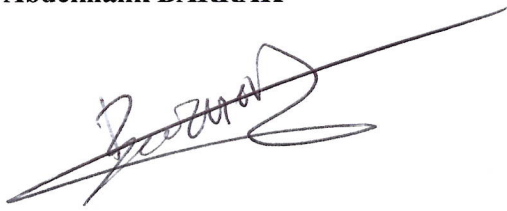
QUATRIÈME DECISION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à onze heures. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui, après lecture, a été signé par les associés.

Abdelmalik BARRAK

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Abdelmalik BARRAK', with a long, sweeping horizontal line extending from the end of the signature across the page.